

## Passeport délivré à Jean Reynaud (an II)

A une époque où la chasse aux "suspects" bat son plein, il est prudent, avant d'entreprendre un voyage de se faire délivrer un passeport en bonne et due forme. Nous présentons, ci-dessous, le passeport établi pour Jean Reynaud<sup>1</sup> qui doit se déplacer pour une cure thermale. Ce dernier est né le 6 mars 1794 au bourg de Lérigneux. C'est le fils de Philippe Reynaud, laboureur, et de Marie Claret. Il est qualifié d'*officier municipal* de la commune de Lérigneux.

Notons que le style est maladroit et l'orthographe, comme pour le document précédent, particulièrement fautive. Le passeport ne comporte pas de cachet. On ne sait pas si Jean Reynaud l'a effectivement utilisé.

*29 floreal an II<sup>2</sup>*

*Passeport délivré par la municipalité de Lérignieu district de Boën<sup>3</sup>, au citoyen Jean Reynaud, officier municipal.*

*Liberté*

*Egalité*

*Département de la Loire District de Boën*

*Municipalité de Lérigneux*

*Laisse passer le Citoyen Jean Renaud de la Commune de Lérignieux officier Municipal de la susdite le dud natif de celle distric de Boen département de la Loire, pour prendre les eaux de Bain pour Recouvrir la sancté au lieu que lon décidera*

*Led. Citoyen a Gé<sup>4</sup> de quarante trois ans, taille cinq pied<sup>5</sup> ou Environ Cheveux long et Chatin Sousils de meme, yeux jaune nez un peux gros Bouche un peux Grande Menton Moyen visage long un peux ovalle front moyens*

*prété lui aides et assistance en quas de Besoin*

*led. Citoyens a signé avec les autre officier Municipaux*

*Garassus maire, Goure officier*

*Reinaud Chavassieux agent*

*Brunel greffier*

*Délivré a la Maisson Commune de Lérigneux*

*Le vingt neuf floréal ans deux*

*de la Rép[ublique]. françoisse une et indivisible.*

<sup>1</sup> Archives de la Diana, 3 L 1-14.

<sup>2</sup> 18 mai 1794.

<sup>3</sup> District de Boën : Boën est devenu pour peu de temps chef-lieu de district (arrondissement) en remplacement de la ville Montbrison sanctionnée pour avoir soutenu l'insurrection des Lyonnais.

<sup>4</sup> Agé.

<sup>5</sup> Un pied : environ 33 centimètres ; Jean Reynaud mesure donc 1,65 m.